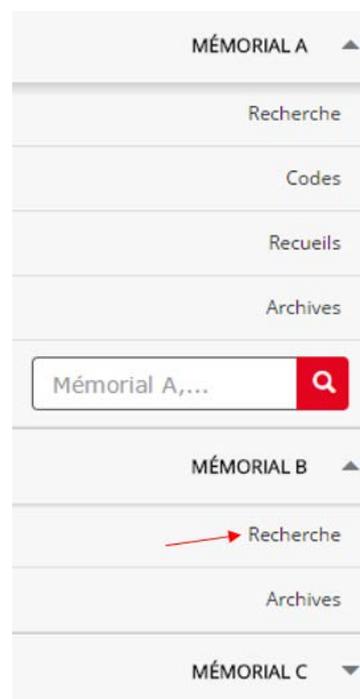


La recherche d'actes au Mémorial B

Le Mémorial B contient les textes qui ne concernent pas la généralité du public.

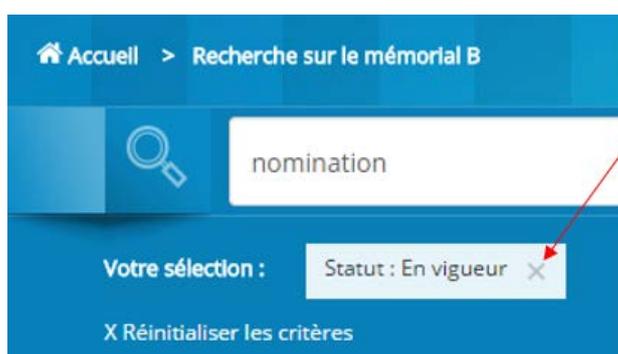
Vous accédez à la recherche sur le Mémorial B en cliquant sur « Recherche ».



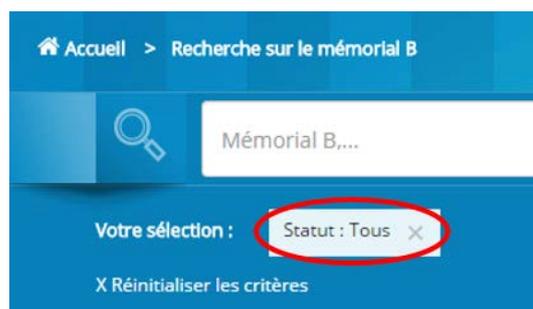
Pour lancer une recherche, entrez un ou plusieurs termes dans le masque de recherche:



Par défaut la recherche se fait sur les actes en vigueur. Pour inclure également les actes qui ne sont plus en vigueur, désactivez le filtre afférent en dessous du masque de recherche en cliquant sur la croix:



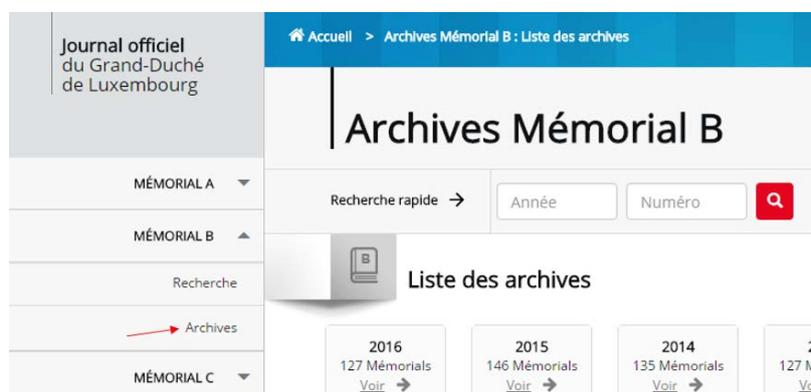
Le libellé de vos critères de sélection change:



En application de la législation sur la protection des données nominatives, la recherche est disponible sur une période rétroactive de dix ans.



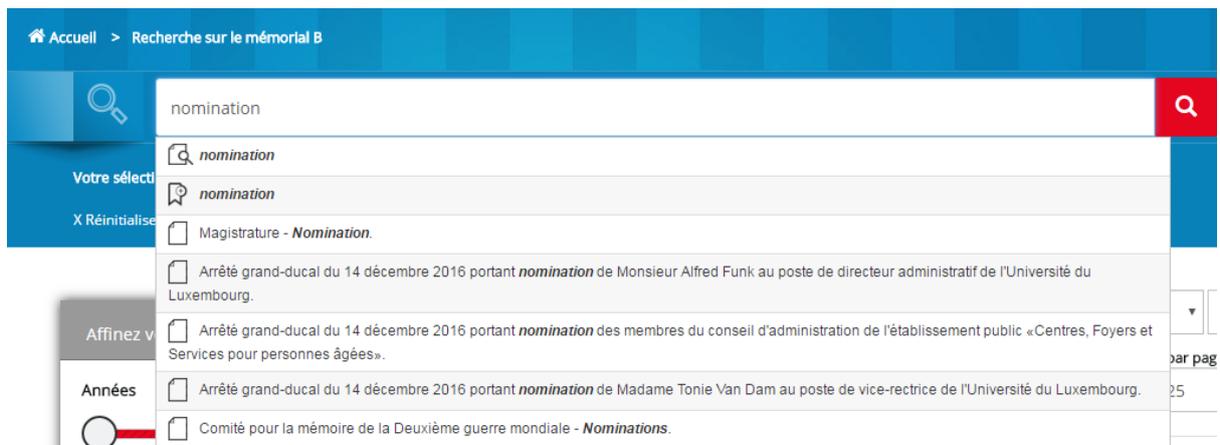
Les anciens actes sont consultables via les Archives.



Auto-complétion

Mots-clés

Lorsque vous commencez à entrer votre terme de recherche dans le masque de recherche, l'auto-complétion vous propose un certain nombre de mots-clés ainsi que des intitulés d'actes contenant le terme recherché. Pour sélectionner un mot clé ou un acte de la liste des propositions, cliquez sur l'élément en question.

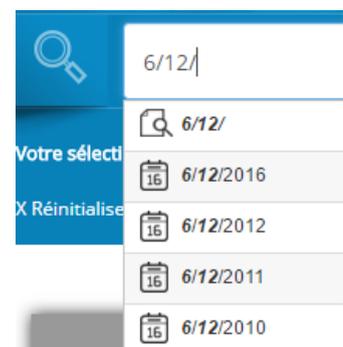


Si vous ne sélectionnez aucun élément de la liste d'auto-complétion, la recherche plein-texte est lancée (après avoir appuyé sur la touche ENTREE).

Date

Vous pouvez également utiliser la date de signature pour rechercher un acte. Pour cela, commencez à entrer une date précise 6/12/2016 (ou bien au format 6-12-2016) et sélectionnez la date dans la liste de dates proposées pour rechercher tous les actes signés le 6 décembre 2016.

Pour rechercher tous les actes signés au cours d'une année précise, entrez l'année (ex. 2016) et sélectionnez la date dans la liste proposée.



Explication des symboles de l'auto-complétion

Lorsque vous utilisez l'auto-complétion des symboles indiquent le type de recherche dans la liste des propositions.

	Indique qu'il s'agit d'une recherche thématique
	Indique l'organisme concerné par l'acte
	Indique l'auteur de l'acte (Ministères, administrations, ...)
	Indique qu'il s'agit d'un lieu
	Indique qu'il s'agit d'un acte
	Indique qu'il s'agit d'une recherche plein-texte

Affiner la recherche

Pour affiner votre recherche utilisez les facettes et le slider « Années ».

Utilisez le slider pour restreindre la période sur laquelle porte votre recherche.

Exemple: En faisant glisser l'extrémité gauche du slider vers la droite jusqu'à l'année 2014, la recherche ne porte plus que sur les années 2014 à aujourd'hui.

The screenshot shows a search interface for 'Mémorial B...'. The search bar contains the text 'Mémorial B...'. Below the search bar, the selected filters are displayed: 'Année minimale : 2014', 'Thématique : nomination', and 'Statut : En vigueur'. A link to 'Réinitialiser les critères' is also visible. The main content area displays '927 Résultats correspondent à votre recherche'. A sample result is shown: 'Arrêté grand-ducal du 14 décembre 2016 portant nomination de directeur administratif de l'Université du Luxembourg.' A small inset window titled 'Affinez votre recherche' is overlaid on the left, showing the 'Années' slider set from 2014 to 2016 and a list of document types.

This sidebar provides a detailed view of the search filters. At the top, it says 'Affinez votre recherche'. The 'Années' section features a slider with a red bar indicating the selected range from 2014 to 2016. Below the slider, a note states: 'En application de la législation sur la protection des données nominatives, la recherche est disponible sur une période rétroactive de dix ans. Les anciens actes sont consultables via les Archives.' The 'Types' section is expanded to show a list of document types with their respective counts: 'Arrêté du Gouvernement en Conseil (31)', 'Arrêté grand-ducal (173)', 'Arrêté ministériel (843)', and 'Convention (1)'. Each item has a corresponding checkbox.

Les filtres sélectionnés sont renseignés sous le masque de recherche, après « Votre sélection: »

Les filtres restent actifs jusqu'à ce que ce vous les désélectionnez en cliquant sur la croix derrière le filtre en question.

Vous pouvez également affiner votre recherche en cochant un ou plusieurs éléments des différentes facettes.

Exemple: En cochant les cases « Arrêté ministériel » sous la face « Types (autres) », ne sont affichées que les arrêtés ministériels pour lesquels l'organisme concerné est l'Administration des Services de Secours. Vous remarquerez que l'information des filtres supplémentaires sélectionnés sont venus s'ajouter derrière « Votre sélection ».

The screenshot displays a search interface for 'Mémorial B...'. At the top, the search bar contains the text 'Mémorial B...'. Below the search bar, the 'Votre sélection' (Your selection) area shows four active filters: 'Année minimale : 2014', 'Organisme concerné : Administration des Services de Secours', 'Type : arrêté ministériel', and 'Statut : En vigueur'. A link to 'Réinitialiser les critères' (Reset criteria) is also visible.

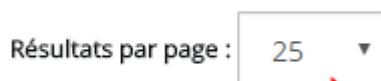
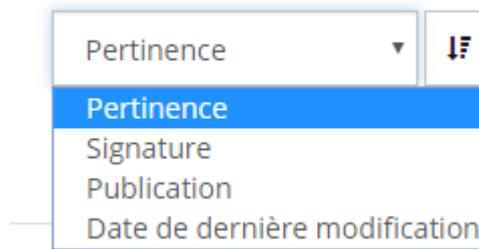
On the left, a sidebar titled 'Affinez votre recherche' (Refine your search) shows several facets. The 'Types (autres)' facet is expanded, showing three options: 'Arrêté ministériel (50)' (checked), 'Publication administrative (28)', and 'Rectificatif (2)'. The 'Organisme concerné' facet is also expanded, showing three options: 'Administration des Services de Secours (50)' (checked), 'Commission spéciale (1)', and 'Service d'incendie et de sauvetage (1)'. Red arrows point to the search bar, the 'Type : arrêté ministériel' filter, and the checked options in the facets.

On the right, the search results are displayed under the heading '50 Résultats correspondent à votre recherche'. The results are listed in a table-like format with a '+' icon next to each entry. The first four results are: 'Arrêté ministériel du 24 novembre 2016 portant désignation d'un instructeur en chef adjoint en matière...', 'Arrêté ministériel du 24 novembre 2016 portant démission honorable de ses fonctions d'instructeur en matière...', 'Arrêté ministériel du 1er décembre 2016 portant prolongation du mandat d'instructeur en secourisme de...', and 'Arrêté ministériel du 1er octobre 2016 portant désignation d'instructeurs en matière de secourisme de...'. The fifth result is 'Cet acte a été modifié.'.

Pour chaque élément de facette disponible le chiffre indiqué entre parenthèses indique le nombre de résultats trouvés pour ce filtre.

Liste des résultats

Un menu déroulant à droite de l'écran permet d'afficher les résultats de recherche selon différents critères (pertinence, date de signature, date de publication, date de dernière modification). Il est par ailleurs possible, pour chaque critère, de choisir un affichage par ordre croissant ou décroissant en cliquant sur l'icône



Il est également possible de changer le nombre de résultats affichés par page (25, 50 ou 100):

La liste des résultats affiche, pour chaque acte trouvé, :

- l'intitulé
- un icône indiquant de quel type d'acte il s'agit
- le signe + permettant d'afficher un résumé des informations relatives à cet acte
- un lien « Consulter » permettant d'afficher la notice complète de l'acte avec le texte en entier et les relations de l'acte.



Signification des icônes relatifs aux actes

A chaque acte est attribué un icône dont la signification est décrite ci-après:

	Acte qui n'est plus en vigueur
	Acte consolidé
	Acte de base non modifié
	Acte modifié
	Texte européen (Directives ou Règlements UE)

Page de notice d'un acte

Dans la liste des résultats, un clic sur « Consulter » permet d'accéder à la page de notice d'un acte.

Cette page est divisée en trois parties:

1. La partie haute comprend l'intitulé de l'acte et les informations signalétiques de l'acte, tels que le type d'acte, les dates de signature, de publication et de prise d'effet ainsi que les données relatives à l'auteur du texte. Cette partie contient également les mots-clés sous lesquels cet acte est classé et son lien permanent.

Accueil > Mémorial B > Page de notice d'un acte

Arrêté ministériel du 24 novembre 2016 portant démission honorable de ses fonctions d'instructeur en matière de sauvetage de l'Administration des services de secours.

 Acte de base non modifié

Type : arrêté ministériel

Signature : 24/11/2016

Publication : 07/12/2016

Prise d'effet : 30/11/2016

Auteur : [Intérieur](#)

Sujets principaux : [Administration des Services de Secours](#)

Sujets secondaires : [démission](#)

Permalink ELI : <http://www.legilux.public.lu/eli/etat/adm/amin/2016/11/24/n2/jo>

Sur le côté droit de cette partie figurent des icônes permettant 1. de partager le lien vers l'acte par courriel, sur les réseaux sociaux ou par sms, 2. d'afficher l'acte au format PDF ou 3. de télécharger le document dans différents formats (PDF, XML, RDF)



2. La partie gauche contient toutes les relations de l'acte vers d'autres actes et inversement ainsi que les informations concernant le Mémorial dont fait partie cet acte et le lien vers le projet dont il est issu.

Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de relations pour chaque type de relation.

 Relations	
Mémorial (1)	▼
Règlement d'exécution de (2)	▼

Un clic sur les différents types de relations permet de déplier / replier chaque élément.

L'icône  permet de fermer / ouvrir le volet des relations.

3. La troisième partie affiche le texte de l'acte en html ou, à défaut de html, en PDF.

2015

MEMORIAL Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg		MEMORIAL Amtsblatt des Großherzogtums Luxembourg
--	---	--

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 124	7 décembre 2016
-------------------	------------------------

S o m m a i r e

Arrêté ministériel du 24 novembre 2016 portant démission honorable de ses fonctions d'instructeur en matière de sauvetage de l'Administration des services de secours page 2016

Arrêté ministériel du 24 novembre 2016 portant désignation d'un instructeur en chef adjoint en matière de sauvetage de l'Administration des services de secours 2016

Arrêté grand-ducal du 25 novembre 2016 portant approbation des délibérations des conseils communaux aux termes desquelles ceux-ci ont fixé les nouveaux taux multiplicateurs à appliquer pour l'année d'imposition 2017 en matière d'impôt foncier et en matière d'impôt commercial 2016

Arrêté ministériel du 29 novembre 2016 portant reconnaissance de l'organisme «DB Systemtechnik

Avant 2017, un Mémorial pouvait contenir plusieurs actes. Pour ces Mémoriaux tous les actes qui composent le Mémorial recherché sont listés dans la page de notice. Les détails et le texte de chaque acte peuvent être affichés en cliquant sur « Consulter » ou sur l'acte en question dans la liste des textes publiés (à droite).

Accueil > Mémorial B > Page de notice d'un mémorial

Mémorial B n° 127 de 2016

Publication : 27/12/2016

+	Arrêté ministériel du 13 juillet 2016 portant nomination de membres de la Commission de nomenclature des actes et services pris en charge par l'assurance maladie prévue à l'article 65 du Code de la sécurité sociale.	Consulter →
+	Arrêté grand-ducal du 14 décembre 2016 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'établissement public «Centres, Foyers et Services pour personnes âgées».	Consulter →
+	Caisse pour l'avenir des enfants - Examens.	Consulter →

Relations

Textes publiés (8)

- Caisse pour l'avenir des enfants - Examens. (Mémorial B n° 127 de 2016)
- Elections des membres des commissions professionnelles du Conseil supérieur de certaines professions de santé. (Mémorial B n° 127 de 2016)
- Entreprise de réassurance - «CARE RE S.A.» - Agrément pour faire des opérations de réassurance. (Mémorial B n° 127 de 2016)
- Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois de novembre 2016. (Mémorial B n° 127 de 2016)
- Arrêté grand-ducal du 14 décembre 2016 portant nomination de Monsieur Alfred Funk au poste de directeur admini(...). (Mémorial B n° 127 de 2016)
- Arrêté grand-ducal du 14 décembre 2016 portant nomination de Madame Tonie Van Dam au poste de vice-rectrice de(...). (Mémorial B n° 127 de 2016)
- Arrêté grand-ducal du 14 décembre 2016 portant nomination des membres du

Depuis 2017, le Journal officiel publié sous forme électronique fait seul foi et produit des effets juridiques. Depuis cette date, chaque acte est publié dans un Mémorial à part.